

ALGEREASS

2^{ème} Semestre 2018

Bulletin de la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR)

www.ccr.dz

Edito

Le souci de répondre aux attentes des consommateurs d'assurance, reste l'enjeu principal de toutes les actions de marketing et de communication déployées chaque année par les sociétés d'assurance algériennes.

De ces actions, l'organisation du premier Rendez-vous des Assurances d'Alger (AIM), est peut être celle qui a le plus marqué le secteur, durant l'année 2018. Cet événement qui a réuni plus de six cents (600) participants nationaux et étrangers a été une belle opportunité pour les acteurs du marché national des assurances de débattre des sujets d'actualité qui touchent précisément aux multiples interactions de l'assurance avec les produits, et les supports modernes apportés par le progrès technologique.

C'est ainsi, et à travers les interventions des experts, les travaux ont focalisé sur ce qu'il convient d'appeler en termes génériques « les promesses et les menaces de la numérisation » sur l'avenir de l'assurance en tant que corps de métiers. Le constat d'une profession se trouvant dans un processus de profondes transformations, a été clairement établi.

Ce qui provoque déjà un impact visible sur les business modèles, les emplois et les structures de marchés. Pour autant, les apports de la numérisation sur l'étendue et la qualité de l'information disponible, sont reconnus comme étant nombreux et importants : une meilleure accessibilité à l'assurance, un recul des limites de l'assurabilité des risques, des solutions d'assurance nouvelles pour la gestion des risques en appui du financement public, etc.

Ce numéro d'ALGEREASS propose des synthèses sur les principaux sujets traités au cours de l'AIM 2018, qui peuvent aider à faire avancer la réflexion sur les actions à mener pour favoriser une transformation réussie de l'assurance dans notre pays.

Bonne lecture !

Hadj Mohamed SEBA,
Président Directeur Général-CCR

PROGRÈS TECHNIQUE, ASSURANCES ET PERSPECTIVES POUR LE MARCHÉ NATIONAL

Par Hadj Mohamed SEBA, Président Directeur Général

Les travaux de la première édition de l'Algerian Insurance Multaka (AIM), ont porté sur le sujet de l'interaction de l'assurance au progrès technologique. Ce dernier impacte les métiers de notre industrie sur plusieurs plans.

Les riches communications présentées durant l'AIM ont montré l'étendue des transformations que connaissent un grand nombre de sociétés d'assurance et de réassurance en matière d'analyse des risques, de conception de produits, de plateformes de gestion et de réseaux de distribution.

Suite page 2

Sommaire

PROGRÈS TECHNIQUE, ASSURANCES ET PERSPECTIVES POUR LE MARCHÉ NATIONAL	1
LES COMPAGNIES D'ASSURANCE ALGÉRIENNES FACE AU DÉFI DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DE LA DISRUPTION	5
LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER MONDIAL ET L'ASSURANCE	7
LA RÉASSURANCE TRADITIONNELLE ET LES MARCHÉS DES CAPITAUX	9
L'ASSURANCE INCLUSIVE ET LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE	12
AVANCÉES TECHNOLOGIQUES ET LEURS IMPACTS SUR LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE DES ASSUREURS ET RÉASSUREURS : POINT DE VUE D'UNE AGENCE DE NOTATION	15
LES RISQUES ÉMERGENTS ET L'ASSURANCE	17



En fait, la numérisation des procédures, la dématérialisation des supports et surtout l'introduction des avancées technologiques telles que la Blockchain, les objets connectés ou l'intelligence artificielle, constituent globalement, et jusque-là, le contenu de ce qu'on appelle souvent la disruption technologique des assurances.

La teneur des interventions des conférenciers, modérateurs et plus généralement des participants à l'AIM, reflète un intérêt très fort des professionnels pour le phénomène de digitalisation de l'assurance mais pas uniquement.

Des sujets en relation avec les progrès de la technologie comme la mutation structurelle de certains métiers (la réassurance, par exemple) ou l'élargissement des limites de l'assurabilité (l'assurance paramétrique, par exemple), ont fait l'objet également d'intéressants échanges.

En substance, les éléments de synthèse suivants, sont particulièrement à retenir :

1/ La faible croissance de l'économie mondiale, des années ultérieures à la crise financière de 2008, a impacté le marché mondial de l'assurance dans un contexte d'une nette domination des sociétés d'internet qui représentent la majorité des dix premières capitalisations boursières.

Mais c'est surtout l'assurance vie qui a présenté, durant ces trois dernières années, des taux de croissance inférieurs à ceux du PIB mondial, en raison de la faiblesse des taux d'intérêt sur le marché qui ne couvraient plus les taux minimums garantis dans les contrats vie.

Cette corrélation est peut être le signe de l'existence d'un risque systémique, bien que latent, en assurance vie par rapport aux crises financières (taux de marché ou valeurs des titres).

2/ La digitalisation des processus opérationnels de l'industrie des assurances, est progressive mais profonde, aussi bien en termes de distribution, de gestion et de paiements qu'en termes de méthodes d'évaluation et de tarification des risques.

En fait, les sociétés d'assurance sont appelées à transformer radicalement leur business modèles et les fondamentaux de la gestion technique qui reposera moins sur l'analyse stochastique et la mutualité des risques que sur l'analyse prédictive et la sélection des risques.

3/ La configuration du marché mondial de la réassurance est marqué, depuis une dizaine d'années, par l'existence de capitaux financiers qui souscrivent des risques de réassurance sur des supports propres au marché financier (ILS) ou innovants (Side Cars, réassurance collatéralisée...).

En dépit de la contestabilité dont sont porteurs ces capitaux vis-à-vis des produits des réassureurs traditionnels, une complémentarité effective apparaît à travers leur interaction réciproque : Les investisseurs prennent des parts de marché aux réassureurs traditionnels mais ceux-ci souscrivent, également, des ILS et gèrent des capitaux financiers investis dans la réassurance.

En termes de positionnement, les investisseurs sont plutôt concentrés sur les risques de catastrophes, les réassureurs traditionnels restent sur des structures de portefeuilles multi branches qui combinent les risques à déroulement long et court. Cependant, l'introduction des capitaux financiers dans le marché de l'assurance et de la réassurance, stimulée par les progrès des techniques financières, a apporté de nouveaux traits à ce dernier tels qu'une fluidité du capital, de nouvelles structures de coût et une relative abondance de l'offre. En conséquence, les cycles de marché suivent une courbe moins sensible aux sauts de la sinistralité relevée depuis 2011, ce qui a donné sur toute la période de ces sept dernières années, une tendance globalement baissière des taux de primes (soft market).

4/ Les avancées numériques ont entraîné un mouvement d'innovations remarquables sur les assurances destinées aux couches sociales fragiles (jeunes, femmes rurales, paysans, artisans...). En matière d'assurance agricole mais surtout de catastrophes naturelles, la maîtrise des données météorologiques et celles relatives aux aléas naturels, a permis de développer des produits paramétriques avec mise en jeu de la garantie sans réclamation. La faiblesse du pouvoir d'achat des assurables de ce type d'assurance (microassurance), a nécessité

l'implication le plus souvent des pouvoirs publics à l'appui du marché de l'assurance et de la réassurance par des partenariats public-privé. Ces derniers revêtent la forme de Pools d'assurance et/ou de réassurance, couvrant les risques climatiques et naturels.

Ici, l'effet positif de la numérisation a consisté à élargir la limite de l'assurabilité des risques, à ouvrir le marché des assurances à des catégories de personnes qui en étaient exclues, et enfin, à alléger la dépense publique consacrée à la réparation des dommages causés par les risques de calamités (agricoles ou naturelles).

5/ Le regard des agences de notation aux transformations digitales des compagnies d'assurance et de réassurance notées, prend la mesure de l'impact des technologies numériques sur la solidité financière des entités suscitées et donc de leurs Rating. La mise à profit des nouvelles technologies à travers l'innovation devient un facteur positif d'appréciation de la solidité bilancielle future des compagnies d'assurance notées.

6/ La numérisation traduit un mouvement de mutations économiques, sociales et comportementales qui ne manquent pas de charrier des risques nouveaux, qui s'ajoutent à ceux liés aux changements climatiques. Les assureurs font face à ces risques émergents avec une double vocation : en preneurs et en exposés aux risques. Les cyber-risques illustrent bien cette position ambivalente des assureurs face aux menaces des risques émergents. Puisque les assureurs doivent à la fois proposer des solutions d'assurance à leurs clientèles et dans le même temps s'en prémunir eux-mêmes.

LE RENDEZ-VOUS D'ALGER DE L'ASSURANCE

Sous le Patronage de Monsieur
le Ministre des Finances

5 - 6 NOV 2018

HÔTEL SHERATON CLUB DES PINS - ALGER



Perspectives des assurances algériennes

L'enjeu de la modernisation des assurances algériennes est plus que jamais d'actualité. En fait, au défi de l'amélioration de la qualité de service, notamment en assurance automobile, et de la diversification des produits, vient s'ajouter celui de la digitalisation des opérations et des supports qui menace de bouleverser complètement la conception, la commercialisation et la gestion du service assurance.

Dès lors, il serait opportun de réfléchir à une vision qui répondrait à ce triple défi de l'assurance algérienne, à savoir l'amélioration de la qualité de service, la diversification des produits et la digitalisation.

Dans cette perspective, il s'agira d'identifier les actions à mener sur chacun de ces trois axes pour asseoir une base stratégique de développement, à moyen terme (3 ans), des assurances en Algérie. La facilité d'accès des services de l'assurance digitale, leur adaptabilité aux besoins individuels et leurs bas prix, remettront profondément en cause la viabilité des business modèles des compagnies d'assurance conventionnelles :

➔ Amélioration de la qualité de service

A ce sujet se dresse la problématique du délai de règlement des sinistres en assurance de responsabilité civile automobile. La mise en place d'un système conventionnel de paiement direct des assurés, victimes d'accidents de la route, est une nécessité absolue pour dépasser ce vieux problème qui grève l'essor des assurances et altère l'image de marque du secteur.

➔ Diversification des produits

A la base, la diversification, avec ou sans digitalisation, repose sur une innovation nourrie par l'écoute des clientèles, l'observation et l'analyse de l'évolution des risques sociaux, économiques et techniques. La multiplication des activités ainsi que la complexité des risques y afférents ouvrent en théorie des opportunités nombreuses aux compagnies d'assurance de proposer autant de solutions d'assurance que de risques identifiés.

Mais une ingénierie des produits, une veille sur l'évolution des risques, et un environnement institutionnel et réglementaire adapté, sont nécessaires à l'éclosion d'une dynamique progressive de création de nouveaux produits.

➔ La numérisation des opérations de production, de distribution et de règlement dans le secteur des assurances était considérée, au départ du phénomène, comme un simple outil de simplification et de modernisation du service. Mais à présent, elle se révèle comme un signe d'une véritable révolution qui est en cours de changer radicalement la chaîne de valeur assurantielle.

La production en grand nombre des données (Big Data), l'internet des choses et l'intelligence artificielle permettent le développement d'algorithmes en mesure de prédire la nature et l'étendue des risques objets d'assurance, et donc de fixer les prix et les conditions.

Il s'agit d'une intrusion de la machine au cœur du processus assurantiel qui aboutirait à une automatisation progressive d'une partie importante des métiers traditionnels de l'assurance et de la réassurance (l'actuariat, la souscription, les sinistres, la communication, les finances, la prévention...).

Dès lors, il est aisé de comprendre qu'une réaction pertinente face à ces perspectives technologiques, consiste à inscrire les transformations digitales nécessaires des modèles de gestion actuels dans un temps calculé de manière à anticiper sur les pertes de parts de marché face à une clientèle dont les habitudes et besoins sont en phase de profonds changements.

Conclusion

Les mutations techniques, économiques et sociales de l'Algérie, offrent aux compagnies d'assurance d'incommensurables opportunités de croissance qui peuvent être mieux saisies à travers une orientation des actions collectives vers trois actions majeures : l'amélioration de la qualité de service en assurance automobile, la diversification des produits, et la digitalisation de segments prioritaires des opérations d'assurance.

Une telle vision, peut être inscrite par exemple dans un programme d'action volontaire à élaborer par la profession avec des objectifs et des conditions de mise en œuvre, préalablement déclinés.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE ALGÉRIENNES FACE AU DÉFI DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DE LA DISRUPTION

C'est avec la présentation de M. Mohamed Hakim SOUFI, Président Directeur Général de la CIAR, que la première journée de l'AIM 2018 a été ouverte. Durant cette présentation, l'intervenant a mis en exergue l'importance de la transition numérique et de la disruption dans le secteur assurantiel algérien.

Cette présentation, baptisée «*Les compagnies d'assurance algériennes face au défi de la transformation numérique et de la disruption*», relata la fulgurante évolution du numérique et son impact sur les comportements des agents économiques et sociaux, et notamment, sur les compagnies d'assurance.

La transformation accélérée des habitudes de consommation et des technologies numériques provoque de grands changements dans les chaînes de valeur de tous les secteurs. Si le rythme de ces changements varie dans les marchés verticaux, aucun n'est immunisé à long terme contre l'ampleur des capitaux investis dans la numérisation des entreprises traditionnelles. Dans un proche avenir, quand toutes les transactions se feront par ordinateur, mobile, assistant numérique ou robot majoritaire, chaque entreprise devra appliquer une stratégie de transformation numérique pour prospérer dans la nouvelle économie.

L'environnement socio-économique mondial est, depuis quelques années, dominé par ce qu'on appelle les GAFAM. Il s'agit d'un acronyme des géants du web (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). Bien que dans certains secteurs une partie de ces cinq entreprises peuvent être en concurrence directe, elles offrent globalement des produits ou services dif-

férents, tout en présentant quelques caractéristiques en commun qui méritent de les réunir sous un même acronyme : par leur taille, elles sont particulièrement influentes sur l'Internet américain et européen tant au niveau économique et politique que social et sont régulièrement l'objet de critiques ou de poursuites sur le plan fiscal, sur des abus de position dominante et sur le non-respect de la vie privée des internautes.

Le développement de ces cinq géants du Web, s'inscrit dans le cadre de la révolution numérique ou de la troisième révolution industrielle, intervenant au début du XXI^e siècle. Il s'appuie sur les principes de l'économie en réseau, et de l'économie d'échelle. Microsoft rejoint les quatre géants « originaux » du Web lorsque dans la seconde moitié des années 2010, la firme acquiert le réseau LinkedIn et développe ses offres, particulièrement auprès des entreprises.

Leurs chiffres sont monumentaux. A eux seuls, ils représentent, à fin 2018, plus de 4000 milliards de dollars de capitalisation boursière, soit plus de deux fois le total des valeurs du CAC 40 français, ou l'équivalent du PIB de l'Allemagne avec des chiffres tout simplement stratosphériques comme suit :

D'autres régions du monde possèdent leurs propres géants locaux, comme la Russie avec Yandex et VKontakte ou la Chine avec les BATX, acronyme faisant références à Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi.





Aujourd'hui, les outils de gestion modernes basés sur le Cloud centralisent l'information et la rendent disponible à tout moment depuis un ordinateur, tablette ou Smartphone.

De plus, l'automatisation de certains processus (relance, RDV, suivi de sinistre...) et la digitalisation de l'information (contrats, emails, déclarations...) permet un gain de temps et d'argent depuis la conception de l'offre jusqu'à la gestion des contrats.

Etat des lieux en Algérie...

Ils sont hégémoniques en Asie et particulièrement en Chine, où les GAFAM sont quasi absents en raison des attentes différentes des consommateurs chinois et de l'encadrement de l'économie numérique par les autorités chinoises.

Ceci dit, même s'ils ne sont pas aussi présents que les GAFAM leurs chiffres atteignent tout de même les 1000 milliards de dollars de capitalisation boursière, à fin 2018 : Ces chiffres s'expliquent par la densité de la population en Asie pacifique, notamment en Chine dont la population atteint les 1,389 milliards en 2017.

Tous ces chiffres montrent l'importance du numérique dans la vie quotidienne ainsi que la rapidité de la dématérialisation qui engendre des coûts moins chers.

Le développement d'outils analytiques et de gestion de données permettent aux assureurs de récolter des informations auprès de leurs clients. La captation de données externes accessibles au public, depuis les objets connectés ou les réseaux sociaux constitue une mine d'or pour la maîtrise des risques.

En anticipant les comportements, les assureurs peuvent proposer une offre plus précise et créer des contrats sur mesure pour leurs assurés.

Les géants du numérique comme Google, Facebook ou Apple ont bien compris la valeur qu'ils pouvaient créer en collectant les données de comportement des internautes.

Le numérique offre davantage de flexibilité, d'efficacité et de réactivité dans la gestion des entreprises du secteur.

En Algérie, le secteur assurantiel est composé de 16 compagnies non-vie, générant un chiffre d'affaires de 121,6 milliards DA au 31/12/2017, et de 08 compagnies vie, dont le chiffre d'affaires au 31/12/2017 était de 13 milliards DA.

Avec un potentiel de croissance très élevé, il est non seulement grand temps d'accélérer immédiatement la négociation de leur virage numérique, mais aussi, de mettre l'accent sur la vente online capable de soutenir l'effort du gouvernement afin de rapatrier les sommes faramineuses se trouvant dans le secteur informel.

Aussi, il faudrait commencer à penser à la digitalisation comme un levier de croissance externe en investissant dans l'open innovation et les startups. Ensuite, unifier les ERP en adoptant un seul progiciel de gestion multi compagnies pour unifier les bases de données et agir contre la fraude.

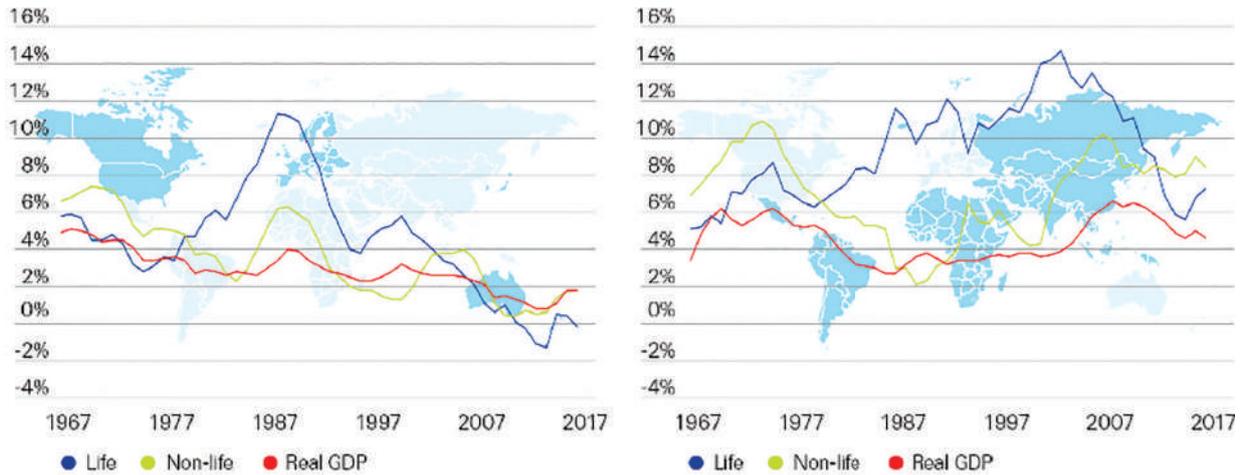
Enfin, faire évoluer la digitalisation pour faire communiquer les systèmes d'informations avec les banques et l'environnement réseau pour générer un écosystème répondant tant aux besoins de la clientèle qu'au besoin de remontées de primes.

L'amélioration de l'expérience client est au cœur des enjeux du digital pour les compagnies d'assurance qui exploitent le développement du Big-Data pour personnaliser leurs contrats.

Si le développement du numérique présente de nombreux défis pour les acteurs traditionnels face aux nouveaux entrants, il offre des outils aux compagnies d'assurance leur permettant de créer une forte valeur ajoutée pour leurs assurés.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER MONDIAL ET L'ASSURANCE

Advanced Markets (left) and Emerging Markets (right)



Source: Swiss Re Institute

Life and Non Life Premium Growth vs Real GDP – 7 year moving average

M. James Vickers, Président du courtier de réassurance Willis Ré, a pris le relais pour la suite de l'évènement en faisant une présentation sur « Le contexte économique et financier mondial et l'assurance ». Cette présentation a eu pour but de souligner les différents challenges auxquels fait face le secteur de l'assurance suite aux effets des crises économiques durant cette dernière décennie mais aussi de mettre en avant les opportunités à saisir afin de redynamiser ce secteur et de perpétuer sa croissance sur le long terme.

En effet, la croissance des primes d'assurance vie dans les pays avancés ralentit, les consommateurs délaissent les polices d'assurance vie de type investissement et les assureurs-vie peinent à gérer les conséquences des anciennes garanties généreuses des contrats d'assurance vie dans le contexte actuel de taux bas.

Aussi, les primes d'assurance vie, dans les marchés émergents, continuent de croître mais dépendent fortement de la Chine, où l'accent a récemment été mis sur les produits vie liés à des investissements soumis à des pressions réglementaires / financières. Les primes non-vie sont plus fortement pondérées aux États-Unis à court terme et les récentes améliorations apportées à certains secteurs d'activité clés aux États-Unis, ainsi que la vigueur de l'économie américaine, contribuent à maintenir la croissance des primes.

La part des primes des assurances non-vie des marchés émergents ne cesse de croître, les perspectives à moyen et à long terme pour la croissance des primes d'assurance non vie dans le monde sont actuellement plus favorables que les perspectives d'assurance vie.

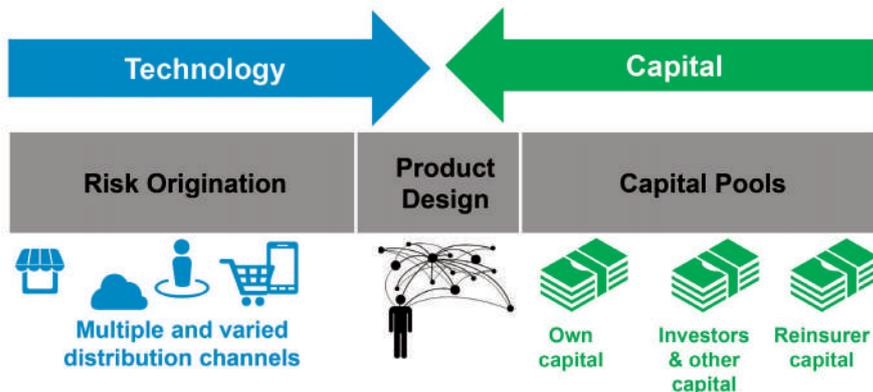
Durant la dernière décennie, le secteur des assurances est en pleine mutation, se retrouve donc confronté à plusieurs challenges. Tout d'abord le modèle cyclique traditionnel de l'offre et de la demande s'est effondré, de sorte que le capital excédentaire entrant dans l'industrie doit être utilisé pour générer des rendements acceptables, ce qui crée un impératif pour stimuler la demande. Ainsi, afin que le modèle cyclique traditionnel de l'offre et de la demande garantisse des taux de croissance durables à long terme; la perception de l'assurance aux yeux des clients doit changer - L'assurance n'est pas un "produit de gratification instantanée".

Aussi, la perception de la confiance dans l'assurance est faible dans presque tous les pays et dans de nombreux marchés émergents, le produit reste inconnu - une sensibilisation / éducation beaucoup plus grande sur la valeur de l'assurance doit être développée à tous les niveaux.

De plus, les coûts de distribution et d'administration sont trop élevés et doivent être réduits pour proposer une meilleure offre. De même le coût de la réglementation/des rapports financiers augmente,

et devraient augmenter davantage à la lumière des exigences de la nouvelle norme IFRS 17.

Enfin, la numérisation perturbe le secteur, menaçant les participants existants et offrant de grandes opportunités aux nouveaux arrivants et aux entreprises traditionnelles capables de s'adapter :



Revolution or evolution?

The Insurance company of the future

les consommateurs sont de plus en plus volatiles, exigeants, pressés, connectés... Les comparateurs d'assurance, la plus grande accessibilité des offres sur Internet et les avis clients partagés sur les réseaux sociaux ont, notamment, contribué à rendre le pouvoir aux assurés. Les professionnels du secteur s'accordent à dire que la relation client sera la clé de la fidélisation et donc de la rétention des souscripteurs de demain.

Ainsi, l'industrie de l'assurance et de la réassurance du futur devrait s'attendre à des changements, notamment :

- ▶ Le risque sociétal accru : nécessité de renforcer la résilience et la protection des personnes, des communautés, des entreprises et des institutions publiques vulnérables aux catastrophes naturelles et aux chocs économiques qu'elles peuvent entraîner ;
- ▶ Adoption d'accords mondiaux (Cadre de DENDAI pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030; Objectifs de développement durable 2030 et l'Accord de Paris - COP21) qui constituent l'Agenda 2030 des Nations Unies ;
- ▶ Les pertes économiques dues aux aléas naturels qui ne sont pas assurés avoisinent les 70%, et dans les pays à faibles revenus, cette proportion dépasse souvent les 90% ;
- ▶ La plupart des gouvernements confrontés à des pressions fiscales croissantes ne sont plus préparés ni en mesure d'agir comme des "assureurs de dernier

recours" et recherchent d'autres solutions.

Par ailleurs, certains travaux de recherche indiquent qu'une augmentation de 1% de la pénétration de l'assurance peut réduire de 22% le fardeau de la reprise après sinistre pour les contribuables ;

- ▶ De plus en plus d'acteurs sont engagés pour réduire le GAP en matière d'assurance : ONU, Banque Mondiale, Banque Asiatique de Développement, G20 InsuResilince Partnership, etc... ;
- ▶ L'industrie doit saisir les nouvelles opportunités pour assurer un rôle pivot en aidant la société à mesurer et à atténuer les risques, existants et nouveaux ;
- ▶ Les assureurs et les réassureurs doivent s'adapter au nouveau paradigme commercial et cesser d'espérer que les cycles historiques permettront de réduire les pressions sur les performances financières à court terme ;
- ▶ Les nouveaux risques absorberont la surproduction actuelle de capital et rééquilibreront l'équilibre offre / demande ;

▶ En tant qu'industrie conservatrice, le changement rapide est un défi mais il doit être mis en œuvre pour saisir la plus grande opportunité depuis l'invention de la (ré) assurance au milieu du XIX^{ème} siècle ;

▶ L'utilisation de nouvelles technologies va offrir et offre déjà des services, de la flexibilité, du sur-mesure. Avec la digitalisation, ce sont des offres de services connectées, des accès intégralement mobiles, des garanties adaptées à la nouvelle connaissance du client, alignées sur ses besoins et sur ses risques propres qui vont voir le jour. Et donc L'assureur du futur devra être présent au quotidien dans la vie de ses assurés, il devra dépasser les frontières, trouver de nouvelles bases de segmentation.

Inévitablement, la forme actuelle de l'ensemble du secteur changera, mais l'avenir est prometteur pour les organisations capables de conserver à la fois leurs compétences et leurs connaissances traditionnelles tout en adoptant de nouveaux modèles commerciaux.

Le secteur de la (ré) assurance jouit d'un rôle unique mais jusqu'à récemment peu apprécié dans le système financier mondial, et dispose désormais, d'une occasion sans précédent de partager ses compétences pour aider à fournir à la société les connaissances et la capacité nécessaires à la construction d'un monde plus durable et plus équitable.

LA RÉASSURANCE TRADITIONNELLE ET LES MARCHÉS DES CAPITAUX

C'est avec le thème « La réassurance traditionnelle et les marchés des capitaux » que fût clôturée la première journée de l'AIM 2018. Présenté par M. David FLANDRO, Global Head of Analytics chez le courtier JLT Re, et de M. Denis KESSLER, Président Directeur Général de la compagnie de réassurance SCOR, cette session a permis de jeter la lumière sur l'interaction du marché de la réassurance traditionnelle avec le marché de la réassurance alternative ainsi que des perspectives de leurs évolutions dans un environnement institutionnel global et numérisé.

Les réassureurs sont confrontés depuis les années 1990 à une contestabilité financière, prenant la forme de capitaux dits « alternatifs ». Il y a une différence fondamentale entre concurrence et contestabilité : la contestabilité décrit l'émergence sur un marché de nouveaux acteurs qui ont des fonctions de production différentes (avec des contraintes différentes / des technologies différentes).

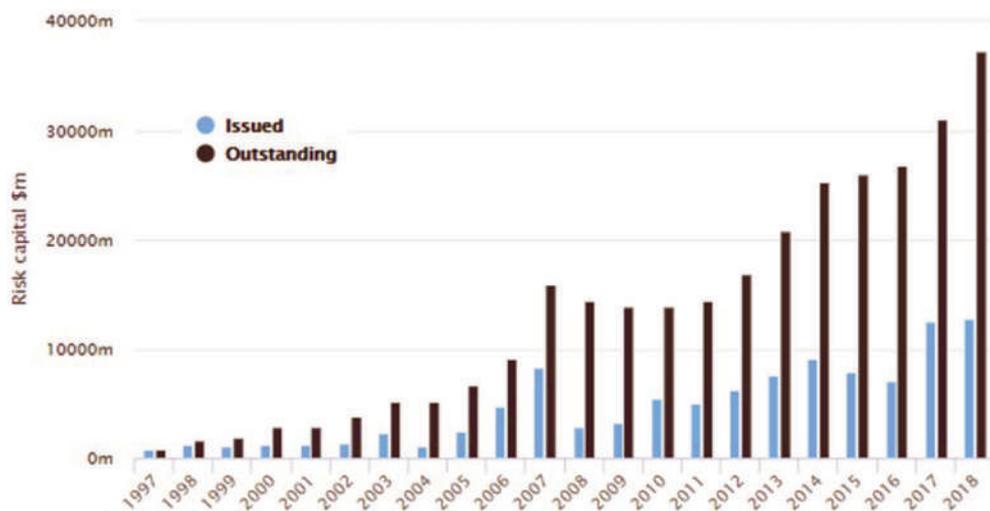
Ces dernières années la réassurance non conventionnelle a vu sa part dans la réassurance mondiale augmenter progressivement, même si elle reste marginale. On retrouve dans la réassurance non conventionnelle les différentes formes de transfert de risque non classiques comme la réassurance financière ou le transfert alternatif de risque. L'idée générale de ces produits est d'offrir des solutions

au mieux adaptées au cas par cas. Au départ particulièrement orientée vers le lissage de bilan des sociétés d'assurance, la réassurance financière s'est éloignée de ce type d'opération financière, surtout, après les déboires du géant américain AIG et la pression des autorités de contrôle américaines pour empêcher certaines opérations considérées comme embellissements ou trucages des bilans des sociétés.

Actuellement, la réassurance non conventionnelle s'est rapprochée des activités plus classiques de la réassurance, mais en proposant des solutions ad hoc plus flexibles et mieux adaptées que les formes de la réassurance conventionnelle. Le transfert alternatif du risque ou alternative risk transfer (ART) correspond quant à lui à un transfert du risque sur les marchés financiers. Les produits ainsi proposés sur les marchés de capitaux peuvent être des opérations de titrisation (cat bonds), des protections avec franchise de sinistre marché (MLF ou market loss franchise, ILW ou industry loss warranty), des déclencheurs notionnels (portfolio sample trigger), des options et des swaps subordonnés, des dérivés climatiques (weather derivatives), des couvertures indicelles, etc.

Les autres formes de réassurance non conventionnelle (par exemple la titrisation, market loss franchise, options et swaps subordonnés) pourront

Le marché des « catastrophe bonds » / ILS a connu une très forte croissance au cours des 20 dernières années



Le prix du risque exigé par les investisseurs ILS a fortement déçu



Les ILS ont contribué au « tiering » du marché de la réassurance au profit des réassureurs globaux bénéficiant d'un niveau élevé de diversification

Les prix dans les marchés où les ILS sont bien introduits (en Cat notamment) sont inadéquats après six années consécutives d'érosion des termes & conditions et sur-

tout en 2017, l'une des années les plus coûteuses de l'histoire de la réassurance. En effet, à la suite d'HIM (ouragans Harvey Irma et Maria) en 2017, l'offre de la réassurance est restée très élevée, les fonds ILS cherchant à augmenter leurs parts, parfois à des prix inférieurs.

En parallèle, les prix se sont améliorés pour les lignes d'affaires « diversifiantes » qui étaient traditionnellement subventionnées par les profits réalisés en Cat.

Plus que jamais, les réassureurs doivent obtenir un rendement adéquat sur l'ensemble de leur portefeuille. Cela crée un environnement commercial qui profite aux grands réassureurs globaux qui bénéficient d'une diversification élevée en termes de zones géographiques et en termes de lignes d'affaires.

Le cycle de souscription en réassurance de dommages tel que nous le connaissons est vraisemblablement une « espèce éteinte »

Le cycle de souscription traditionnellement observé en réassurance de dommages était constitué d'une succession de phases d'excès de capacité et de manque de capacité, qui se traduisait par des tarifs alternativement baissiers et haussiers.

Le cycle s'expliquait par les délais de transmission de l'information et les délais de mise en œuvre des décisions en matière de souscription comme d'allocation de capital. Le capital avait un niveau élevé de « viscosité ».

Le monde est à présent caractérisé par une transmission instantanée, continue et globale de l'infor-

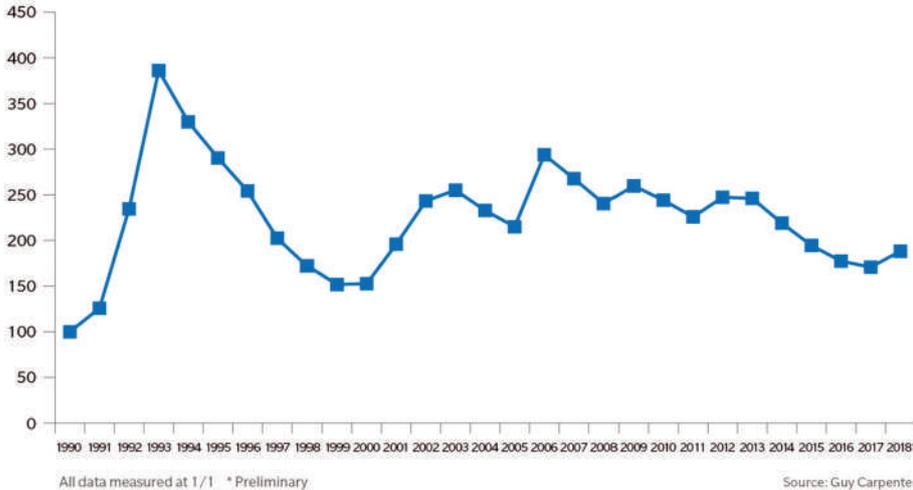
cependant continuer à exister sous réserve de leur compatibilité avec les règlements de comptabilité internationale ou statutaires (IFRS, US GAAP, French GAAP, SAP, etc...).

Le capital alternatif est désormais un acteur bien établi dans l'écosystème de la réassurance, il figure parmi l'une des causes de pression sur les taux des primes. Il rencontre un succès important notamment sur les marchés d'assurance les plus matures. En effet, les entrées de capitaux des marchés financiers dans le secteur de la réassurance ont alimenté le développement d'une nouvelle classe d'actifs: les Insurance-Linked Securities (ILS), qui peuvent être considérées comme des « intrus » pour la réassurance dite « traditionnelle », pour trois raisons principales :

- 1/ Les ILS ont le potentiel de changer radicalement l'équilibre entre offre et demande sur le marché de la réassurance, en permettant in fine à chaque investisseur institutionnel de porter directement le risque de réassurance,
- 2/ Les ILS ne sont pas soumis aux mêmes exigences réglementaires ni à la même supervision que les réassureurs traditionnels,
- 3/ Même si leur liquidité reste limitée, les ILS sont des titres négociables, qui peuvent donc être achetés et vendus sur le marché secondaire.

Le développement de cette nouvelle forme de réassurance nécessite la présence d'un marché financier transparent et efficace. Les techniques utilisées mettent en relation les assureurs et les réassureurs avec le marché des capitaux.

GUY CARPENTER GLOBAL PROPERTY CATASTROPHE ROL INDEX – 1990 TO 2018



Does reinsurance remain a cyclical sector?

mation ; des marchés en temps réel ; la baisse à l'entrée ; une plus grande fongibilité du capital et une concurrence résiliente des marchés de capitaux (réassurance collatéralisée et ILS).

Il y a un passage d'une situation où l'offre et la demande étaient constamment en retard l'une par rapport à l'autre, à une situation où l'offre et la demande s'ajustent et se rééquilibrent continuellement (succession d'équilibres de marchés « spot »). Ce qui ne signifie pas pour autant qu'aucun événement ne peut retourner le marché !

Deux événements historiques ont provoqué un retournement important du marché de la réassurance au cours des 40 dernières années :

- ➔ L'ouragan Andrew (1992) – qui a donné naissance aux ILS ;
- ➔ Les attaques terroristes du World Trade Center (2001).

Ils partagent deux caractéristiques : ils étaient d'une gravité extrêmement élevée et ils étaient inattendus, dans le sens où ils ne faisaient pas partie de l'« espace probabiliste » des scénarios envisagés à l'époque par les réassureurs.

Au fil des ans, le secteur de la réassurance est devenu beaucoup plus technique, avec une bien meilleure gestion des risques et du capital.

L'espace probabiliste des scénarios pris en compte par l'industrie est devenu bien plus vaste, que cela soit en termes de case, de nature ou de gravité des événements envisagés. Il n'est donc pas surprenant que les réactions du marché soient, toutes choses égales par ailleurs, moins marquées que par le passé.

Les ILS vont donc continuer à se développer. L'offre et la demande devraient rester soutenues :

- **Offre** : la classe d'actifs permet de diversifier les portefeuilles d'investisseurs institutionnels en fournissant des rendements globalement décorrélés du reste des marchés financiers ;
- **Demande** : les réassureurs continueront à les employer pour diversifier le panel des contreparties leur fournissant de la capacité. Un nombre croissant de pays souhaitent développer des partenariats public-privé s'appuyant sur les ILS (notamment à déclenchement paramétrique), afin de lutter contre le « protection gap »

en augmentant la pénétration d'assurance pour les risques de catastrophes naturelles.

Aussi, trois freins majeurs ont empêché et continueront à empêcher les ILS de véritablement supplanter les réassureurs traditionnels :

- ▶ Le marché des ILS n'a pas encore subi de vrai « stress test » ;
- ▶ Les ILS ne couvrent que les risques :
 - « event-driven » à développement court (3 à 5 ans) ;
 - pour lesquels des données et des modèles établis sont disponibles ;
- ▶ Le risque juridique afférent aux ILS est plus élevé que celui afférent à la réassurance traditionnelle.

L'appétit des investisseurs pour les ILS se justifie en partie par le très faible niveau des taux d'intérêts. Ce capital alternatif s'évaporerait-il avec la normalisation des taux ?

Conclusion

Les ILS n'ont pas évincé les réassureurs traditionnels, qui les utilisent eux-mêmes pour accroître leurs capacités de souscription et diversifier les contreparties de leurs programmes de rétrocession. Les réassureurs émettent environ 25% des ILS.

Enfin, la réassurance traditionnelle n'a pas été et ne sera jamais (complètement) « uberisée » par les ILS. Les ILS constituent un complément – et non un substitut – à la réassurance traditionnelle.

L'ASSURANCE INCLUSIVE ET LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

La deuxième journée de l'AIM 2018 a été caractérisée par la présentation de sujets aussi intéressants que ceux de la première journée. Ainsi, M. Ernst RAUCH, Global Head Climate & Public Sector au sein de la société de réassurance, a entamé la journée avec une présentation qui portait sur « L'assurance inclusive et la révolution numérique ». En plus d'avoir souligné les nombreux avantages de l'assurance inclusive dans le développement économique et social des pays en voie de développement, cette session a mis en avant l'idée que le progrès technologique peut être également un véhicule puissant de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

L'assurance peut faire une réelle différence dans la vie des populations en les protégeant contre une diversité de risques auquel ils sont exposés, et en leur permettant ainsi de saisir les opportunités et de sécuriser leurs moyens d'existence. Rendre les marchés plus inclusifs favorise l'activité entrepreneuriale et renforce la résilience des ménages. L'assurance est un élément omniprésent de la vie des pays riches, mais largement absent de la vie des pays en développement. C'est pourquoi les décideurs politiques et les bailleurs de fonds du développement cherchent à promouvoir l'assurance en tant qu'instrument capable de faire progresser l'inclusion financière et les objectifs de développement.

Même si l'assurance n'est qu'une des nombreuses options de gestion du risque et d'utilisation des services financiers, elle peut servir d'outil catalyseur. Particulièrement lorsqu'elle est combinée à d'autres services financiers, comme le crédit ou l'épargne, l'assurance peut devenir un catalyseur à la fois pour le développement du secteur agricole, du secteur financier et de la santé et pour la résilience des ménages. Un effet qui se traduit ensuite dans l'amélioration des conditions de vie des populations. A Cet effet, il existe deux mouvements : l'impact de l'assurance inclusive sur le développement du secteur (voie de promotion) et son impact sur la résilience des ménages (voie de protection), avec à terme leurs effets sur le développement.

En ce qui concerne la voie de promotion, l'assurance favorise l'accès au marché et l'activité entrepreneuriale, ce qui contribue au développement du secteur agricole, financier, des PME et de la santé. Par la voie de protection, l'assurance protège les populations des conséquences des événements à risque et améliore par-là la résilience des ménages face aux chocs. En ce qui concerne l'effet de protection, les populations pauvres tirent un bénéfice de l'assurance et de l'inclusion financière en général, car elles les protègent des conséquences économiques dommageables des événements à risque.

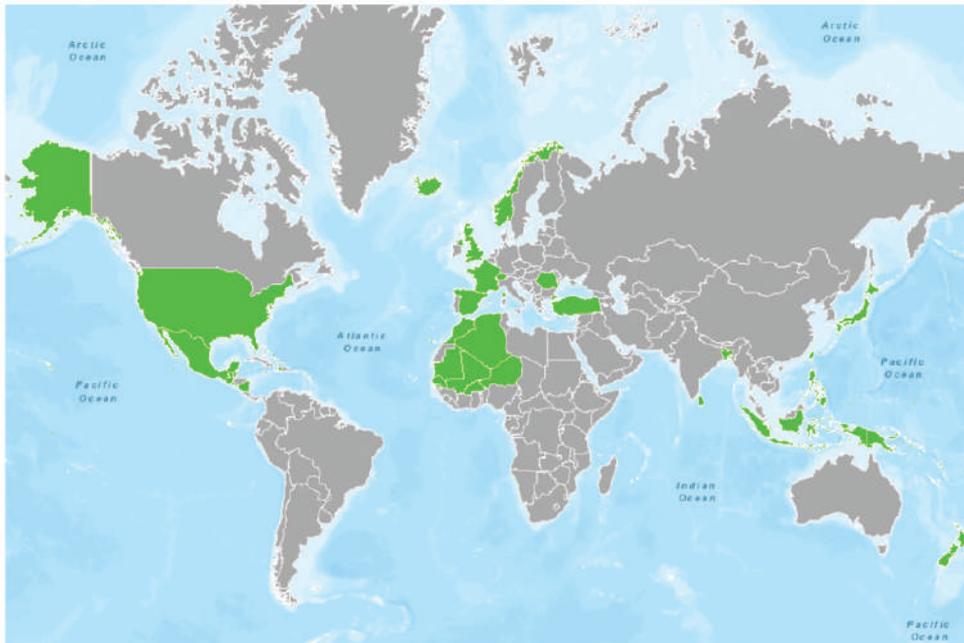
Les ménages font ainsi face au choc sans éroder leurs moyens de subsistance, car l'accès immédiat à des liquidités ou à des services après la survenue d'un événement réduit certains effets de ce choc. En outre, l'assurance peut également avoir un effet préventif, en sensibilisant les assurés aux risques en réduisant certains d'entre eux. La combinaison de la protection et de la prévention renforce la résistance des ménages aux chocs en leur évitant de retomber dans la pauvreté et en stabilisant par-là les effets sur le développement.

Financement de l'assurance

Il apparaît clairement que l'assurance peut jouer un important rôle pour la protection des couches sociales les plus défavorisées, il reste cependant que le prix de l'assurance peut être décourageant.

L'Etat pourrait intervenir dans ce cas à travers un mode de financement spécifique de la prime d'assurance. Il s'agit du partenariat public-privé. Le partenariat public-privé (PPP) est un mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour gérer un équipement assurant ou contribuant au service public. Le partenaire privé reçoit en contrepartie un paiement du partenaire public ou des usagers du service qu'il gère. Ce mode de financement est présent dans de nombreux pays sous des formes variées.

World Map of Public Private Partnership natural catastrophes insurance schemes



Scheme availability 2018: Algeria

ISO3 CODE	DZA
Scheme Name	Algerian Catastrophe Insurance Pool
Abbreviation	ACIP
Covered Perils	Earthquake, flood, storm, landslide
Pay out scheme	Indemnity-based
Involved Development Organization	None
Who is Insured	Property-Owners, Enterprises, Industry

Les gouvernements jouent un rôle de premier plan dans l'amélioration de la résilience de leurs économies et des moyens de subsistance de leurs citoyens. A savoir que La résilience est la capacité d'une personne, d'un foyer, d'une communauté, d'une région ou d'un pays à résister, s'adapter et se remettre rapidement en cas de tensions et de chocs tels que des violences, conflits, sécheresses ou autres catastrophes naturelles, sans compromettre son développement sur le long terme. Les actions de prévention et de préparation constituent des moyens efficaces de renforcement de la résilience. Ainsi, on distingue deux types d'économie. L'économie à revenu élevé qui concerne surtout le secteur privé et donc les propriétaires d'immobiliers et les compagnies privées, et l'économie à revenu bas, celui-ci concerne le secteur public, c'est-à-dire les institutions et les agences, leur garantie est tirée du budget fédéral et le gouvernement décide des allocations des ressources en cas de catastrophes naturelles.

C'est pour cela que la gestion des risques naturelles basée sur les PPP et du financement ex-ante sont les éléments clés dans le support et la stabilisation du développement économique.

Entre inondations, glissements de terrain, débordements d'oueds, éboulements, incendies de forêts et séismes, l'Algérie a son lot de catastrophes naturelles avec des bilans meurtriers dans la rive sud du

bassin méditerranéen. Donc, elle est concernée par le mouvement des plaques tectoniques africaines et eurasiennes, et le pays est fortement exposé aux risques notamment sismiques. Les changements climatiques qui touchent la méditerranée présentent un risque majeur avec toutes ses conséquences. A chaque sinistre, l'Etat enregistre des bilans lourds, et même si un système d'assurance contre les calamités naturelles a été mis en place contribuant à diminuer la charge de l'Etat en cas de catastrophes.

C'est à ce moment qu'on se rend compte de l'importance des PPP. En effet, la charge financière des risques de catastrophes naturelles ne peut être supportée exclusivement par les compagnies d'assurance privées. Il est cependant possible de surmonter certains des grands obstacles à l'assurabilité par une intervention volontaire du secteur public.

La puissance publique peut jouer un rôle fondamental en :

- ▶ Mettant en place le dispositif juridique utile ;
- ▶ Subventionnant l'administration du dispositif de gestion des catastrophes ;
- ▶ Subventionnant l'assurance au profit des bénéficiaires ;
- ▶ Acceptant le rôle de réassureur de dernier ressort.

En tant qu'assureur de dernier ressort, la puissance publique est mieux placée pour gérer les dommages potentiels extrêmes que ne le sont les compagnies d'assurance privées aux capitaux et à la capacité limitée: elle a en outre le pouvoir d'imposer l'adoption de mesures adéquates d'atténuation des risques et de rendre obligatoire l'assurance contre les catastrophes, ce qui permet de répartir le risque sur l'ensemble de la société. Le secteur assurantiel privé, de son côté, dispose des compétences techniques nécessaires pour assurer :

- ▶ Des mécanismes adaptés d'évaluation et d'affectation des risques ;
- ▶ Des services rapides de règlement des sinistres ;
- ▶ Une régulation substitutive efficace. Le règlement des dommages au titre des polices d'assurance couvrant des risques est autofinancé par les primes perçues.

Ce mécanisme fait de l'assurance un outil financier fiable pour gérer et financer le risque, car l'assurance se spécialise dans la mise en réserve et l'investissement des fonds collectés aux fins de règlement de sinistres. En ce qui concerne le risque de catastrophe naturelle, un mécanisme de type assurantiel est davantage susceptible de disposer dans

le temps de fonds permettant de garantir des dommages qu'un programme public d'assistance mis en place après une catastrophe, car ce programme peut pour son financement se trouver en concurrence avec d'autres programmes soumis aux aléas de la politique. En outre, la solide expérience de l'assurance privée dans le domaine de l'évaluation des risques et de l'expertise des dommages peut présenter des avantages importants.

Pour compléter ce schéma de « contre-attaque », le risk-management y détient un rôle important par le développement de logiciels d'évaluation de risques basés sur la l'intelligence artificielle. Parmi ces logiciels, on retrouve NATHAN, MIND et CLIMATE RISK SCORE.

La «révolution numérique» dans le secteur de la gestion des risques a conduit à de nouvelles solutions d'assurance en cas de catastrophe, y compris dans les économies à faible revenu. Ainsi, le GAP en matière d'assurance pourrait être réduit.

Pour finir, il y a lieu de noter qu'en plus du système d'assurance contre les catastrophes naturelles, il reste à développer des politiques de prévention et de préparation aux catastrophes.

Natural catastrophes risk management: yesterday – today – tomorrow

NatCat-Modelling

The diagram illustrates the process of natural catastrophe modeling. It starts with 'Gefährdung' (Hazard) shown as a map of Europe with a red area indicating a hazard zone. This leads to 'Schadenanfälligkeit' (Damage susceptibility), represented by a graph of 'Schaden' (Damage) vs 'Windgeschwindigkeit' (Wind speed) showing an exponential increase. This is then linked to 'versicherte Werte' (Insured values) shown as another map of Europe. A large arrow labeled 'PML' points to a final graph showing 'Schaden' (Damage) vs '„Wiederkehrperiode“ in Jahren' (Return period in years), with a shaded area representing the probable maximum loss.

Digital Intelligence

The screenshot shows a digital intelligence interface. On the left, there are three sections: 'Location Information', 'Hazard Score Rating', and 'Risk Score Rating', each with a toggle switch. On the right, there is a detailed view of the 'Hazard Score Rating' for a specific location, showing various parameters like 'Geographical location', 'Population', 'Economic activity', etc., with corresponding scores and a color-coded risk level.

AVANCÉES TECHNOLOGIQUES ET LEURS IMPACTS SUR LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE DES ASSUREURS ET RÉASSUREURS : POINT DE VUE D'UNE AGENCE DE NOTATION

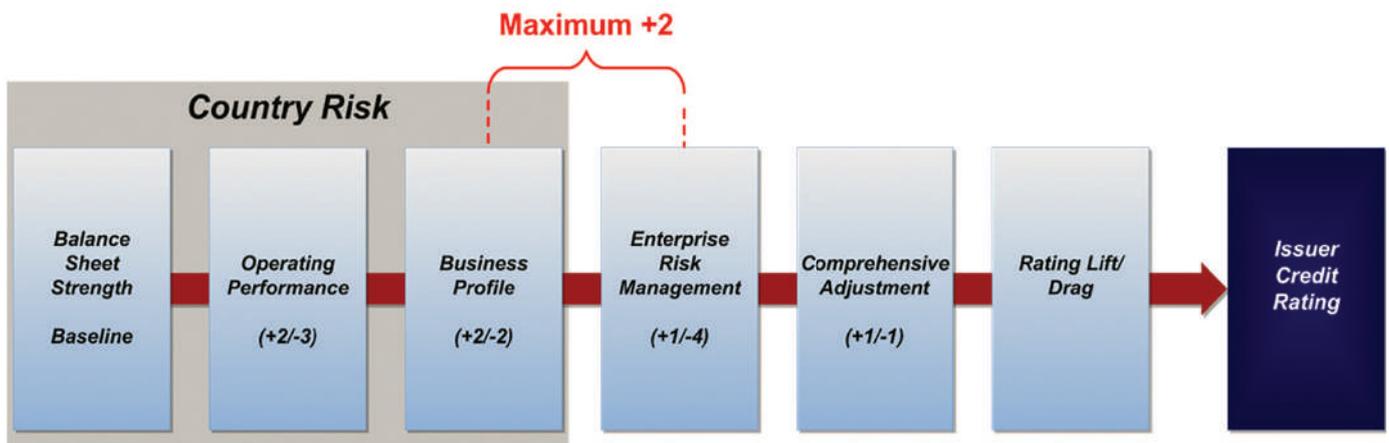
Monsieur Ghislain LECAM, Directeur Analytics, de l'agence de notation AMBest, a délivré une importante présentation sur l'importance de la prise en charge de l'innovation dans le processus d'évaluation de la solidité financière des entreprises par les agences de notation, le thème a ainsi porté sur les « Avancées technologiques et leurs impacts sur la solidité financière des assureurs et réassureurs ».

les données afin d'améliorer leurs prévisions. L'agence de notation AM Best intègre l'impact de l'innovation sur les entreprises d'assurance pour deux raisons :

► A mesure que les technologies évoluent, les compagnies d'assurances qui ne parviennent pas à incorporer avec succès les principes de l'innovation dans leur stratégies de développement seront considérablement désavantagées ;

Building Block Approach

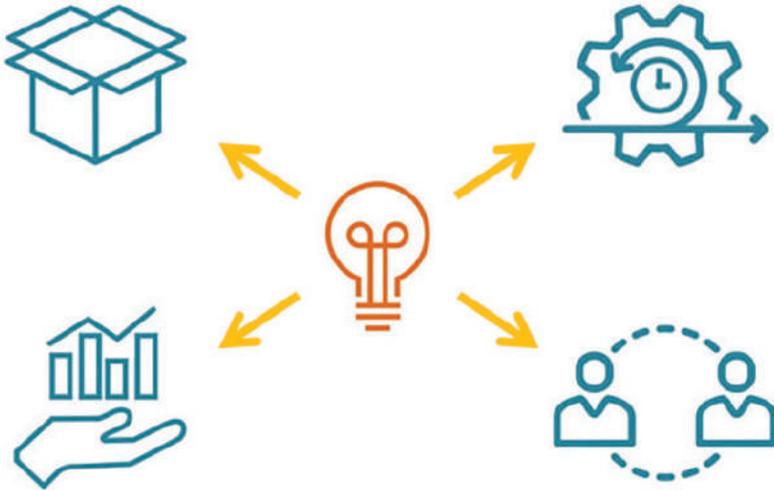
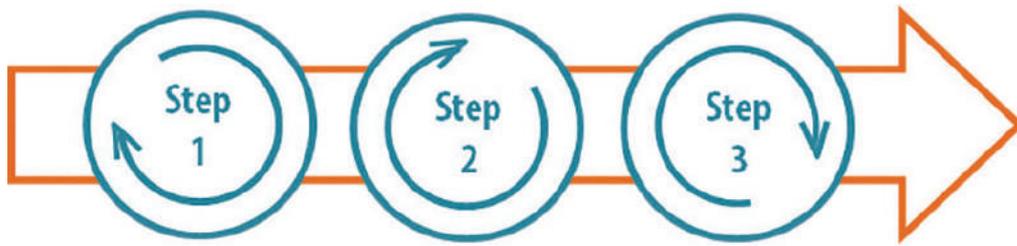
A.M. Best's Rating Process



Les effets de l'innovation dans l'assurance se manifestent sur deux plans : la dématérialisation et la personnalisation de l'offre. La quantité d'informations captée et disponible grâce à l'informatique, internet et les outils d'analyse, offre une gigantesque mine de données. Avec la croissance exponentielle des capacités des ordinateurs et la multiplication des algorithmes «intelligents», les compagnies d'assurance sont en mesure d'exploiter au mieux

► Avec le temps, ne pas innover entraînera inévitablement une érosion de leur avantage concurrentiel et, en définitive, de leur solidité financière.

L'agence de notation a réformé sa méthodologie de notation en 2017, et a mis en place une approche par bloc appliquée « Building Block ». A cet effet, les compagnies évaluées seront examinées pour chacun des éléments qui composent leur activité.



Innovation et solidité financière

Le rythme rapide de l'innovation fait de la capacité d'une entreprise à s'adapter à un environnement opérationnel en mutation un indicateur de plus en plus important de sa solidité financière à long terme.

Reconnaissant cela, AM Best prévoit de commencer à analyser et à évaluer le caractère innovant des entreprises, leur adaptation aux réalités changeantes du marché et leur plans d'actions face à une perturbation toujours croissante.

L'innovation est définie comme un processus en plusieurs étapes :

- ▶ qui transforme les idées en produits, processus, services et modèles commerciaux nouveaux ou considérablement améliorés.
- ▶ qui ont un impact mesurable dans le temps et permettent à une organisation de rester pertinente et de réussir.
- ▶ et qui peut, soit être développée en interne, ou adoptée à partir de sources externes.

Afin d'envisager une analyse plus explicite de l'innovation dans le processus de notation l'agence a lancé l'initiative d'innovation.

Le premier résultat a été une enquête sur l'innovation publiée en septembre 2018.

D'après les principaux résultats de cette étude :

- ➔ l'innovation impacte les consommateurs/assurés :
 - Les assureurs seront jugés sur l'expérience utilisateur;
 - Attentes en mutation: les consommateurs veulent de plus en plus de temps de loisirs ;
 - Passer du payeur de sinistre au prestataire de services: création d'écosystèmes.

- ➔ L'innovation change la nature des risques :
 - D'individu à groupe ;

- Des risques de masse aux entreprises ;
- Augmentation du cyber-risque.

➔ Impact des BIGDATA sur la sélection et les ventes croisées

➔ Innovation devrait mener à :

- Une efficacité améliorée ;
- Des coûts de transaction réduits ;
- La consolidation / mutualisation à la recherche d'échelles et de synergies.

➔ l'innovation fait naître des Risques émergents.

Et Pour finir !

L'innovation est actuellement capturée indirectement grâce aux éléments constitutifs du processus de notation. En conséquence, l'agence ne s'attend pas à des mouvements de notation significatifs découlant des mises à jour. Cependant, il est convaincu que la capacité à faire face aux changements technologiques et sociétaux en accélération grâce à l'innovation sera de plus en plus critique pour la solidité financière à long terme des (ré) assureurs.

LES RISQUES EMERGENTS ET L'ASSURANCE

Martin Sporri, Director, Head of P&C Insights & Analytics et M. Shirai SHINJI, Vice President, Global Due Diligence Department au sein de la société de réassurance SWISS Ré, ont clôturé ce Rendez-vous avec la présentation du thème "Les risques émergents et l'assurance".

Les sociétés innovent, créent des richesses, mais doivent dans le même temps affronter de nouvelles menaces induites par les progrès technologiques et les avancées sociétales. Ces risques, parfois dif-fus et difficilement perceptibles, touchent tout à la fois l'environnement (pollution, réchauffement climatique, accidents nucléaires), la santé (pandémies, exposition aux nanoparticules, aux rayonne-ments ionisants et aux ondes électromagnétiques) et notre sécurité (protection des données des en-treprises et des individus notamment).

Les assureurs mettent les risques émergents à la tête de leurs priorités. Ils concernent la cybernétique, la dématérialisation des échanges, les nou-velles tendances de l'assurance de personnes et les catastrophes naturelles. Ces risques sont peu prévi-sibles, très évolutifs, difficiles à lier au sinistre et leur impact financier est souvent de grande ampleur.

Dans la pratique, pour évaluer un risque, l'assu-rance utilise trois méthodes :

- ▶ L'actuariat qui regarde le passé pour anticiper statistiquement l'avenir ;
- ▶ l'assimilation, c'est-à-dire l'appréciation d'un nouveau risque comme un autre risque qui lui res-semble ;
- ▶ et la modélisation mathématique à partir de données scientifiques fournies par des experts.

Sauf que pour les risques émergents, leur existence ne peut pas toujours être démontrée de manière certaine, ils sont très évolutifs dans le temps, et le lien entre risque et sinistre est souvent difficile à démontrer (l'exemple des risques entraînant des cancers après plusieurs années ou des radiations nucléaires). De plus, leur impact financier est sou-vent important (sinistres dus à l'amiante estimés à plus de 8 milliards d'euros sur la période 2009-2040 au Royaume Uni). Cet impact ne peut pas être quantifié de manière précise, les techniques actua-rielles de gestion des risques étant difficilement applicables.

Les risques émergents peuvent être catégorisés en 03 risques principaux, soient :

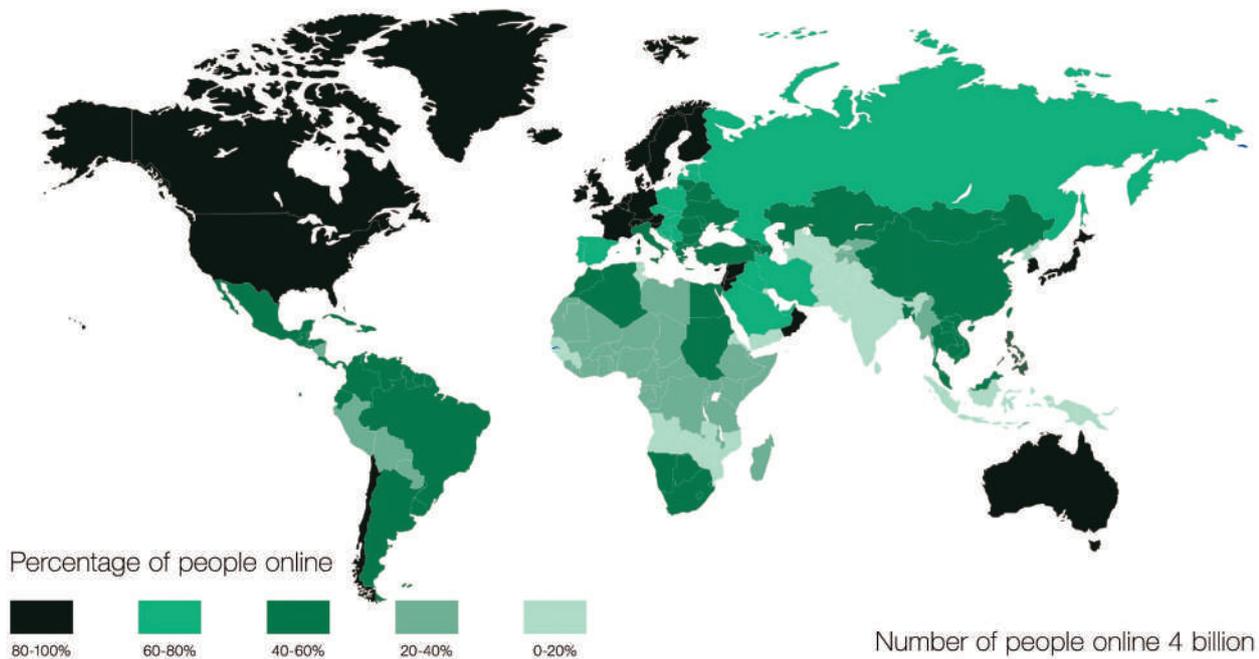
- Les risques existentiels ;
- Les risques de non adaptabilité à la centralisa-tion des données ;
- Les risques de valeur.

Three emerging Risks?



The connected World...connecting people

Emergence of Digital Ecosystems is connecting people faster, but also driving disruptions



Ainsi, sur le marché de l'assurance traditionnelle, si la route est encore longue pour prédire, aujourd'hui, la fin de l'assurance automobile, du moins telle que nous la connaissons aujourd'hui, des réflexions sont déjà en cours afin de voir comment elle devrait évoluer, notamment sur la question de la responsabilité, afin de déterminer sur quel acteur elle reposera : le conducteur, le constructeur, le concepteur ou encore la voiture elle-même (qu'elle soit automatisée, connectée ou autonome). À l'erreur humaine, cause de la majeure partie des sinistres aujourd'hui, se substitueront probablement des débats autour des erreurs de programmation, de conception, d'anticipation... À l'extrême, pourquoi ne pas imaginer en 2050 la présomption d'une erreur humaine.

De même, les nouvelles technologies entraînent désormais à ce que l'essentiel des données d'un individu – pour certaines sensibles ou très intimes, pour d'autres confidentielles – soient concentrées dans son mobile plutôt qu'à son domicile. De fait, la fraude à l'usurpation d'identité ou encore le risque cyber sont devenus de nouveaux risques importants et donc assurables. Le vol de données est en train de devenir le risque majeur. Là encore, l'assureur peut – comme d'autres acteurs – jouer un rôle crucial dans l'éducation à la sécurité, dans la

fourniture de solutions de cryptage, bref dans l'apport d'une valeur ajoutée perceptible directement par l'assuré, avant même la survenance du sinistre. Les objets connectés peuvent constituer un très bon exemple, ils commencent à envahir notre quotidien et vont certainement concentrer les problèmes : le risque matériel de destruction, mais également le risque de vol des données personnelles, leur détournement, voire leur modification par un tiers non autorisé. Imaginons les conséquences d'une cyber-attaque, équivalente à celle du 12 mai 2018, qui viserait non plus les hôpitaux ou des grandes entreprises, mais directement des dispositifs médicaux, implantés ou non.

En conclusion, la révolution du « Big Data », bien qu'improprement nommée, constitue une étape majeure dans la révolution numérique et touche l'ensemble des secteurs. Appliquée au monde de l'assurance, elle génère de nombreux fantasmes et joue sur les peurs. Elle peut même faire penser à la mort de l'assurance par démutualisation. Néanmoins les exemples du passé, les nombreuses limites structurelles du secteur de l'assurance ainsi que ses propres limites techniques doivent nous inciter à considérer les impacts de cette révolution avec réserve.

DATA value chain

Creating Emerging Risks along the way



Face à ces changements de paradigme, les réactions des assureurs sont timides et traduisent une difficulté à proposer une vision claire de l'avenir de leur secteur. Les enjeux sont pourtant majeurs pour les acteurs en place et pour une grande partie des emplois actuels du secteur.

Les assureurs sont aujourd'hui face à un choix stratégique pour lequel plusieurs pistes peuvent être évoquées: revenir au risque en se concentrant sur leur spécificité historique, développer une stratégie de

B2B2C, se battre avec les fournisseurs de service pour maintenir le lien avec le client ou réinventer complètement leur métier en gestionnaire de données.

Quelle que soit la stratégie retenue, la conduite du changement sera humainement difficile dans un secteur fortement réglementé et dans lequel les innovations s'opèrent sur de grandes échelles de temps. Néanmoins de ce choix stratégique découlera la réponse à notre question initiale :

Reconnaitrons-nous encore notre assureur en 2030 ?

Existential Risks

Replaced by Amazon or Google?
Replaced by InsurTech?

Not adapting to data centrality

Can my data sources warrant business continuity?

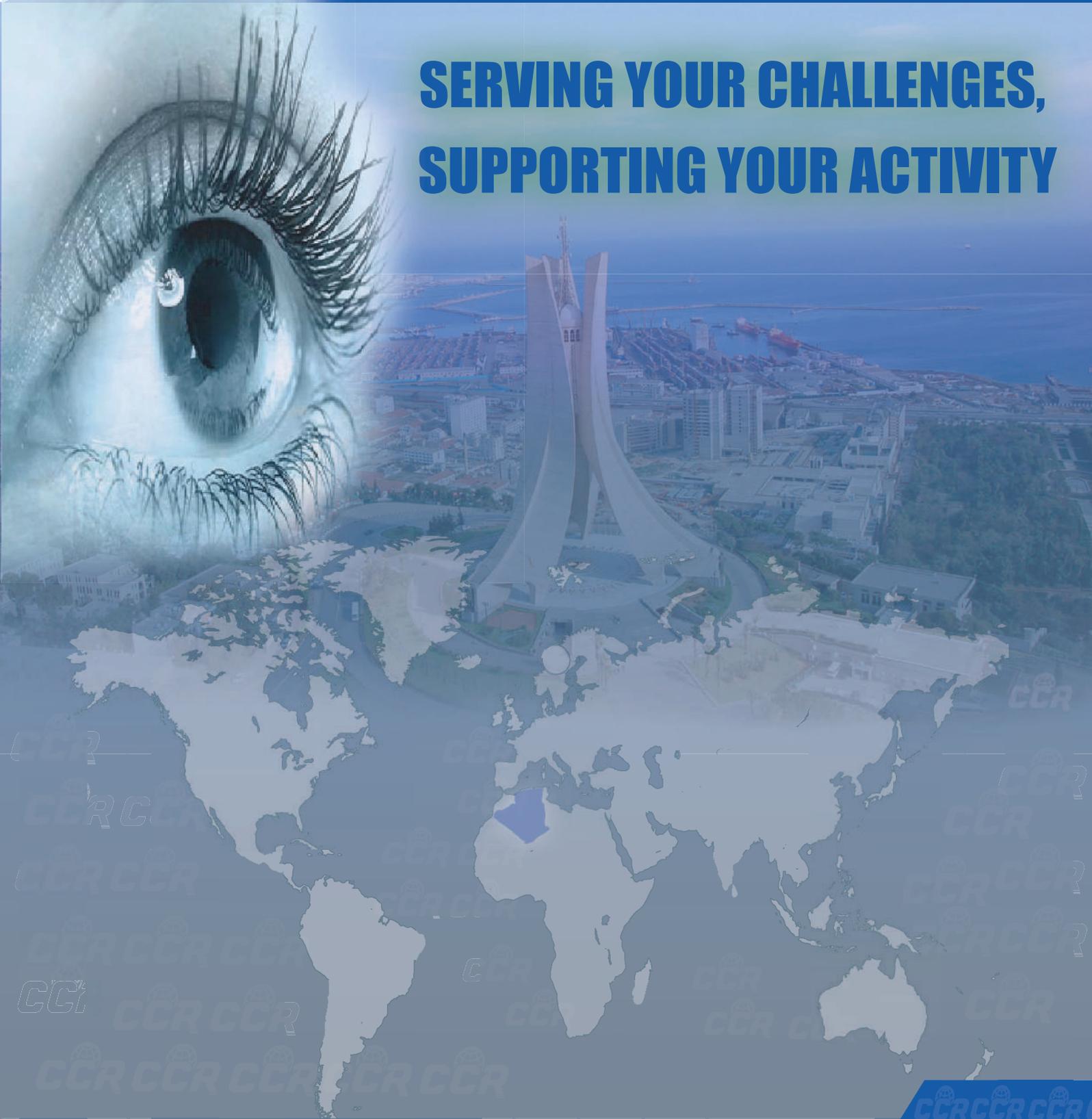
Value Risks

What services are considered valuable to the customer?



الشركة المركزية لإعادة التأمين
COMPAGNIE CENTRALE DE REASSURANCE

**SERVING YOUR CHALLENGES,
SUPPORTING YOUR ACTIVITY**



Îlot 135, N°2, Cité Administrative Plateau. Ouled Fayet. Alger 16035
Tél : +213 0 21 38 25 08 - Fax : +213 0 21 38 26 16
E-mail : contact@ccr.dz - Site Web : www.ccr.dz

